Synthèse table ronde :

« L'ouverture de la science : les modèles économiques de la bibliodiversité »

Intervenants

- **Ghislaine CHARTRON**, Professeure en sciences de l'information et de la communication au CNAM, directrice de l'Institut national des techniques de la documentation
- Françoise ROUSSEAU-HANS, Cheffe du service d'appui à la recherche et à l'information scientifique au CEA, Coordinatrice du consortium Couperin
- **Sébastien CHEVALIER,** Chef du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Nathalie HUILLERET, Directrice générale de Springer France, Présidente du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (SPEPS)

La dynamique de science ouverte impose de changer d'ère en définissant de nouveaux modèles de fonctionnement, pertinents et équilibrés. Tous les acteurs (éditeurs publics et privés, auteurs...) sont attendus pour contribuer à cette recherche de « bibliodiversité » et à ses ambitions.

Qu'entend-on par « bibliodiversité » ? Pour Françoise Rousseau-Hans, chef du service d'appui à la recherche et à l'information scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, coordinatrice du consortium Couperin, « dans un écosystème de plus en plus complexe, il est essentiel de préserver la diversité – celle des éditeurs comme celle des modèles économiques. » La recherche de bibliodiversité s'incarne par exemple avec le consortium Couperin, qui regroupe la plupart des établissements d'ESR ; il s'attache notamment à négocier avec les éditeurs selon différentes approches : avec les plus importants, une recherche d'accords globaux pour maîtriser la dépense ; avec des éditeurs full open access, la négociation vise à définir un modèle économique prévisible, etc.

Une diversité d'acteurs, des modèles différenciés

Une fois ce cadre posé, les intervenants de cette seconde table ronde ont abordé cette dynamique de bibliodiversité dans ses différentes implications. Aux yeux de Nathalie Huilleret, directrice générale de Springer France, et présidente du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé, « d'un acteur à l'autre, les besoins diffèrent, le soutien attendu n'est pas le même selon la taille de l'éditeur et la discipline concernée », citant notamment la situation des revues de langue française dans le domaine de la santé qui n'ont pas accès aux financements européens. « Dans ce cas, l'incitation à publier est extrêmement faible : c'est donc un véritable challenge que de maintenir une édition scientifique de qualité. Un passage brutal à l'open access mettrait en danger ces éditeurs en déstabilisant leurs modèles économiques. »

Une crainte à laquelle Sébastien Chevalier, chef du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a cherché à répondre de manière rassurante : « Le rôle de l'État est d'accompagner la transition. Celle-ci ne doit être ni brutale, ni à marche forcée, ni identique pour toutes les disciplines. Nous disposons d'une feuille de route à quatre ans, avec une trajectoire définie et des financements dédiés. » Pour Françoise Rousseau-Hans, « il faut aller vers des modèles économiques favorisant la science ouverte, en évitant de basculer vers des formes dévoyées » — plateformes pirates (Sci-Hub), éditeurs de revues scientifiques en libre accès « sortis de nulle part », qui imposent des frais de publication... Un autre point de vigilance est mis en avant par Nathalie Huilleret : la défiance entretenue vis-à-vis des éditeurs internationaux encouragerait la multiplication de sites pirates et d'éditeurs peu scrupuleux de respecter une éthique de la publication.

« Accords transformants », réponse aux ambitions de bibliodiversité ?

Comment, in fine, mettre en place une stratégie de bibliodiversité qui serait profitable à tous les acteurs, du chercheur à l'éditeur ? Ghislaine Chartron, professeure en sciences de l'information et de la communication au CNAM, directrice de l'Institut national des techniques de la documentation, met l'accent sur un point essentiel : « Du fait de la multiplicité des acteurs, de leur histoire et de leur périmètre, la transformation des modèles économiques ne peut pas être la même ». Ceux qui sont testés aujourd'hui en SHS, comme l'approche subscribe to open, ne seraient pas adaptés à un autre champ disciplinaire. Pour Ghislaine Chartron, un enjeu majeur est celui de la pérennisation : « Les chercheurs ont besoin de services de qualité, qui se maintiennent dans le temps ».

Parmi les différents modèles économiques possibles, Nathalie Huilleret cite notamment les « accords transformants » : « Ces accords sont beaucoup plus difficiles à mettre en place au niveau local, pour des publications en langue française, alors qu'il s'agit du modèle dominant en Europe, qui permet de sortir des APC (article processing charges, soit les frais de publication demandés par les éditeurs pour financer la diffusion en open access des articles scientifiques, ndlr) et de favoriser une plus grande bibliodiversité. » Un avis nuancé par Ghislaine Chartron : « Il s'agit d'accords qui incitent les chercheurs à publier toujours chez le même éditeur, et qui figent le paysage éditorial en termes d'acteurs ».

IA générative, entre risques et opportunités

Les échanges entre intervenants ne pouvaient faire l'impasse sur l'impact possible de l'IA générative. Si tous s'accordent sur l'importance de filtres et d'outils de contrôle, Nathalie Huilleret rappelle qu'elle présente « des opportunités pour assurer davantage de services aux chercheurs, notamment dans le multilinguisme ». Pour la directrice générale de Springer France, « le rôle de l'éditeur est d'investir dans ce domaine, tout en sensibilisant nos équipes, chercheurs et reviewers aux bonnes manières d'utiliser l'IA et en les alertant sur les possibles travers et dangers ».

Sébastien Chevalier, pour sa part, s'interroge sur la dimension « boite noire » de l'IA vis-à-vis de la publication et de l'édition : « D'où proviennent les données ? Ont-elles été analysées et contrôlées par les pairs ? Il y a également la problématique du droit d'auteur... L'IA peut sans doute avoir des apports positifs, à condition de disposer de règles bien établies. » Quant à Françoise Rousseau-Hans, elle rappelle l'enjeu de contrôle que représente « la génération automatique d'articles dont on ne connaît pas l'origine, et qui saturent les maisons d'édition et les revues ».

Le mot de la fin revient à Sébastien Chevalier, qui se félicite d'un débat serein et constructif, avec de la transparence dans les échanges et les interactions. A ses yeux l'Observatoire de l'édition scientifique, qui associe éditeurs privés et publics, auteurs, usagers, avec l'animation du ministère, « contribue à cet apaisement ».